

OPERATEUR NATIONAL DE VENTE

BILAN DES AMI 1 & 2

LANCEMENT DE L'AMI 3

DOSSIER DE PRESSE DU 17 MARS 2021



1

PRÉSENTATION DE L'ONV

1__ MISSION, OBJECTIFS, MOYENS DE L'ONV

La mission

- **achat en bloc de logements du parc social en vue de leur revente prioritairement aux locataires occupants**

Les objectifs

- accélérer la constitution de fonds propres par les organismes de logement social pour **financer la production de nouveaux logements sociaux** ou la **rénovation de logements existants**
- **faciliter l'acquisition**, par les locataires, de leur logement social
- **favoriser la mixité sociale et les parcours résidentiels.**

Les moyens

- **dotation** de 666 millions d'€uros

40 000 logements à acquérir par l'ONV auprès des OLS en 10 ans

33 000 ménages accédants à la propriété



2,5 logements construits ou réhabilités pour 1 logement cédé à l'ONV

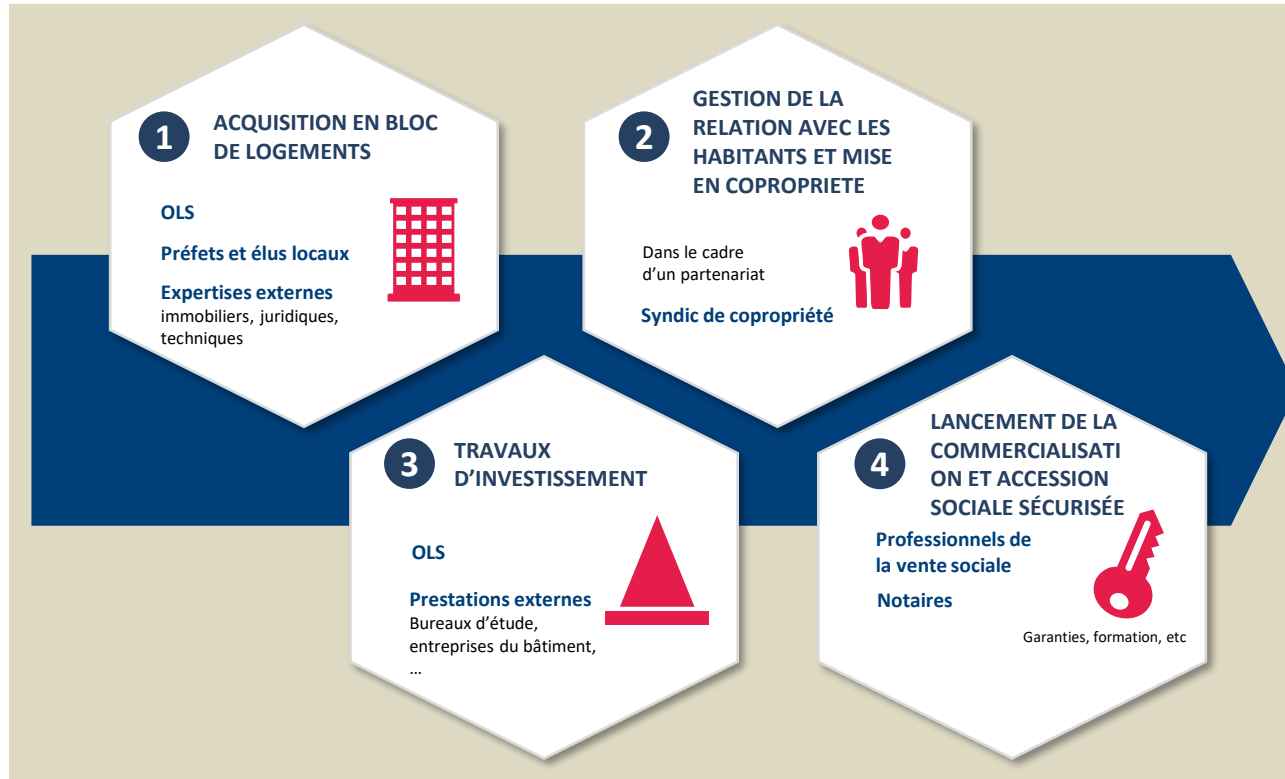
3 433 logements acquis ou sous promesse par l'ONV en février 2021



2

LES MÉCANISMES DE L'ONV

2_ L'ONV : UN DISPOSITIF SÉCURISÉ ET STRUCTURÉ AUTOUR D'UN PARTENARIAT AVEC LES OLS







3

BILAN DE L'AMI 1 & 2

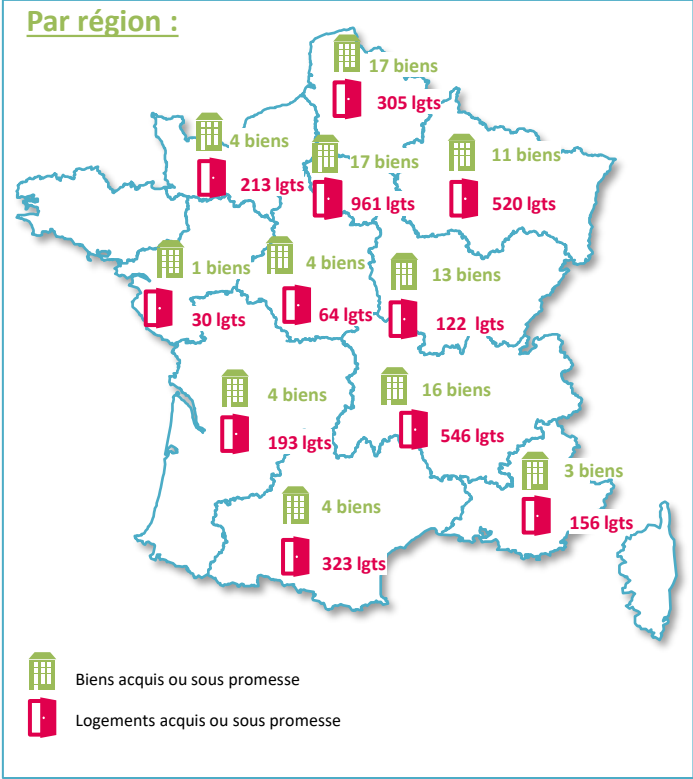
3.1__ LES AMI 1 & 2 : BILAN AU 28 FÉVRIER

Lors des 2 premiers AMI, **88 bailleurs** ont candidaté à l'ONV, soit :

-  **418 biens** (13 100 logements) proposés par les OLS
-  **385 biens** (12 288 logements) adaptés aux critères réglementaires
-  **106 biens** (3 045 logements) en cours de processus d'acquisition
-  **94 biens** (3 433 logements) acquis ou sous promesse de vente

Une fidélité au rendez-vous : **47 %** des bailleurs ayant répondu à l'AMI 1 ont proposé de nouveaux biens dans le cadre de l'AMI 2.

3.2 LES AMI 1&2 : RÉPARTITION DES 3 433 LOGEMENTS



Données en date du 28/02/21

Montant versé aux OLS

Plus de 385 M€

Reversés aux bailleurs par l'ONV sur les biens acquis et sous promesse, permettant un refinancement de l'activité des bailleurs facilitant le ciblage de leurs activité sur le cœur de métier

3.3__ LES AMI 1&2 : GESTION DÉLÉGUÉE ET TRAVAUX



Gestion déléguée

- ❖ **31 bailleurs partenaires sous protocole de gestion déléguée**
 - Acteurs essentiels de la mise en œuvre de la vente sociale
 - Relation partenariale facteur de réussite
 - Maintien de la qualité de service et de la relation de proximité par le bailleur historique
 - Continuité de gestion qui rassure et encourage les locataires à acquérir leur logement auprès de l'ONV



Travaux

- ❖ **Près de 9 M€ de travaux seront réalisés avant la mise en vente des logements**
 - Travaux facilitant l'accès à la propriété des occupants et concourant au maintien de la qualité du bâti et à la pérennisation des futures copropriétés
 - Répartis selon 3 catégories :
 - amélioration de la performance énergétique (39%)
 - commercialité (20%)
 - pérennité (41%)
 - 42 biens ont fait l'objet de travaux partagés avec les OLS pour un montant moyen de 6400€/logt.

4

**APPEL À MANIFESTATION
D'INTÉRÊT N° 3**

4.1 L'AMI 3 : LES PRINCIPES DIRECTEURS

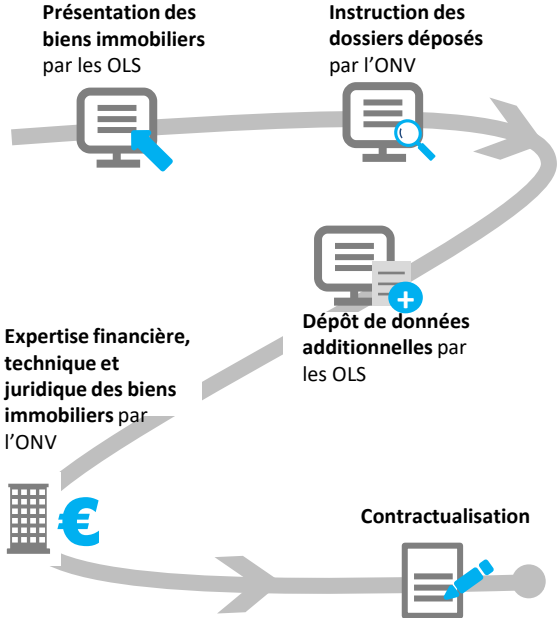
Aujourd'hui, l'ONV lance son 3^{ème} AMI

Dépôt des dossiers entre le 17 mars et le 17 juin 2021

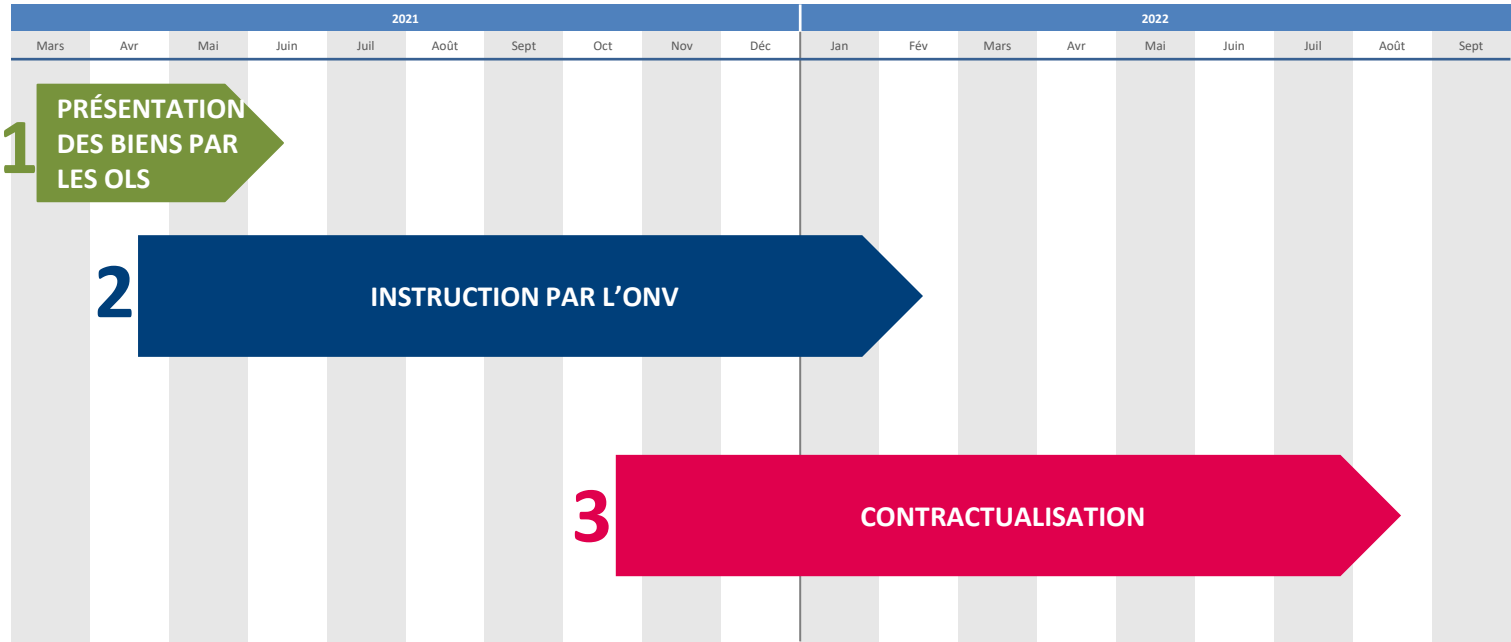
Traitement des dossiers au fil de l'eau

Digitalisation du processus de candidature et des échanges entre l'OLS, l'ONV et ses partenaires

Un processus digitalisé et simplifié



4.2 L'AMI 3 : LE PLANNING ENVISAGÉ



4.3__ L'AMI : PRÉSENTATION DES CRITÈRES

Quelques exemples de critères

- ◆ Performance énergétique : seuls les biens affichant une étiquette entre A et E sont éligibles
- ◆ Dynamique du territoire et du bassin d'emploi
- ◆ Equilibre en l'offre et la demande, examen des tendances du marché immobilier local
- ◆ Examen des commodités (écoles, commerces...) et des transports
- ◆ Etat général du bâti
- ◆ Capacité des locataires à acquérir

CONTACT PRESSE

Sophie BENARD

 07 50 60 95 78 - 01 87 02 11 24

 sophie.benard@actionlogement.fr